



au fil du Talent

## **PREAVIS MUNICIPAL N° 16-5/20**

### **Au Conseil communal de et à Chavornay**

43.03.02/PT

Chavornay, le 9 novembre 2020

#### **Chavornay**

#### **– Aménagement Rues de la Cité et de Sadaz –**

#### **Demande de crédit de construction**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

#### **Objet du préavis**

La Municipalité sollicite le Conseil communal pour l'octroi d'un crédit de construction pour la réalisation d'aménagements sur le secteur nord des rues de la Cité et de Sadaz devant le Collège de la Cité à Chavornay.

#### **Préambule**

Pour accompagner le développement du quartier « Lougilloux-Mollenchire », la Municipalité a étudié diverses possibilités d'aménagements sur le partie sud et nord de ce secteur. Le Conseil communal du 27 septembre 2018 a accordé à la Municipalité un crédit d'étude (préavis n°15-3/18) pour mettre en évidence les besoins futurs, la recherche de solutions et l'établissement d'un avant-projet sur ce secteur nord.

L'ensemble des zones 30 km/h du quartier Lougilloux-Mollenchire ont été homologuées par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) au mois de juin 2019.

Les travaux pour la réalisation de la nouvelle route d'accès « Rue du Levant » (préavis 17-4/18) ont duré 1 mois et se sont achevés au mois d'octobre 2020. Cette nouvelle desserte par le prolongement de la rue du Levant sur la parcelle n° 196 et son raccordement sur la rue de Sadaz offre l'opportunité de piétonniser le tronçon nord de la Rue de la Cité, conformément aux principes établis par le plan de quartier (PQ) « Lougilloux-Mollenchire ».

La Municipalité a déjà procédé à des comptages de trafic du secteur Gare/Jura/Cité (en mars 2017) et évalué les effets de cette piétonnisation. Les résultats font apparaître que celle-ci est possible et permettrait de réduire de manière importante, également sur le tronçon au sud, le trafic de la Rue de la Cité à vocation « piétonne », moyennant quelques mesures.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation des voies d'accès du plan de quartier « Lougilloux-Mollenchire » du 7 septembre 1984 et son addenda du 23 août 2006.

## **Descriptif du projet**

Ce projet a été présenté à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) en juin 2019 et novembre 2020 qui en a validé les principes suivants :

- ❖ Création d'une zone piétonne sur la rue de la Cité (secteur nord).
- ❖ Maintien de la zone 30 km/h devant le collège de la Cité.
- ❖ Adaptations des liaisons existantes conformément au plan de quartier.

Au chapitre des travaux de génie civil, le projet prévoit principalement le réaménagement des surfaces devant le collège de la Cité par les réalisations suivantes :

- ❖ Adaptation et maintien des 8 places de stationnement existantes.
- ❖ Création d'un arrêt de bus scolaires.
- ❖ Création de décrochements verticaux (légers seuils).
- ❖ Réalisation de surfaces avec revêtement de couleur.
- ❖ Pose de grilles et caniveaux et raccordement aux conduites existantes.
- ❖ L'ensemble des aménagements sera complété par des panneaux conformes à l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR).

Au mois de novembre 2020, la Municipalité a rencontré la Sous-commission (cantonale) des limitations de vitesse (SCLV) chargée de rédiger un rapport d'expertise à l'attention de la Commission (cantonale) consultative de Circulation (CCC) pour examen et détermination.

Tenant compte des nombreuses contraintes liées aux plans cadastraux, aux servitudes (et autres conventions), la Municipalité a également organisé plusieurs rencontres avec les propriétaires des bâtiments situés à proximité immédiate de la rue de la Cité pour présentation du projet et consultation préalable à la mise à l'enquête.

Au moment de la rédaction du présent préavis, le dossier de mise à l'enquête n'avait pas été mis en consultation publique. Le cas échéant, le traitement des éventuelles oppositions fera l'objet d'un préavis séparé qui sera soumis au Conseil communal.

## Coût du projet

Le préavis est valorisé de la manière suivante :

- ❖ Pour les travaux de génie civil, sur la base de soumissions répondant à la procédure des marchés publics « gré à gré comparatif »,
- ❖ Pour le solde, par estimations des coûts par un bureau d'ingénieurs.

| Libellés   | CHF     |
|--|---------|
| Travaux de génie civil   | 140'000 |
| Marquage et signalisation  | 17'500  |
| Barrière automatique Rue de la Cité, aménagements des espaces verts et clôtures  | 14'000  |
| Sous-total I (HT)  | 171'500 |
| Projet de l'ouvrage, appel d'offres, projet d'exécution et direction des travaux | 25'500  |
| Honoraires abornement, cadastration, servitudes, travaux géométriques            | 4'600   |
| Sous-total II (HT)   | 201'600 |
| Divers et imprévus 10%   | 20'000  |
| Sous-total II (HT)   | 221'600 |
| TVA 7.7%   | 17'100  |
| Coût total arrondi TTC   | 238'700 |

## Financement

Ce crédit figure pour CHF 240'000.- au plan des investissements présenté dans la dernière analyse et planification financière (années 2021-2024).

Le financement sera assuré par la trésorerie courante. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 30 ans.

### Charges annuelles

|                            |                                     |     |           |
|----------------------------|-------------------------------------|-----|-----------|
| Amortissement              | $238'700.00 : 30$                   | CHF | 7'960.00  |
| Intérêt annuel moyen       | $238'700.00 \times 0.55 \times 2\%$ | CHF | 2'630.00  |
| Charges annuelles moyennes |                                     | CHF | 10'590.00 |

## Conclusions

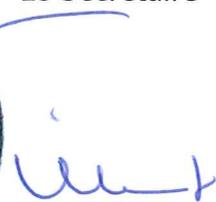
Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 16-5/20,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## d é c i d e :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 238'700.00 pour la réalisation d'aménagements routiers devant le collège de la Cité, Rue de la Cité et de Sadaz,
- de régler ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 30 ans, au maximum.

Le Syndic  Le Secrétaire 



Délégué de la Municipalité : M. Paolo Troilo, municipal

## Annexe :

Plan d'enquête provisoire – échelle 1 :500 – datés du 09.11.2020

Commune de Chavornay

"Rue de la Cité" - "Rue de Sadaz"

Aménagements routiers devant le collège de la Cité

Chaussée

SITUATION

Projet de l'ouvrage

Déposé à l'enquête publique au greffe municipal de Chavornay  
du \_\_\_\_\_  
au \_\_\_\_\_  
L'attestent au nom de la Municipalité  
Le Syndic: \_\_\_\_\_ Le Secrétaire: \_\_\_\_\_

**dt**  
Bureau d'études  
Ingénieurs géomètres  
Ingénieurs en génie civil  
Rue des Tanneurs 20 - CP 60 - 1350 Olbe  
024 442 92 92 - contact@dtipsa.ch

Echelle 1:200 | D. 14242-251 | Surface 0.20m<sup>2</sup> | 09.11.2020 | JOLUPCH

Source : Géodonnées Etat de Vaud

